

Rapport N° 163/2019

Réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler intitulé « Arrêtez de nous faire "marché" »

Nyon, le 21 septembre 2019

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission était composée de Mmes Aurélie HEGETSCHWEILER, Christine VUAGNIAUX (présidente et rapportrice), et MM. Brian JACKSON (en remplacement de Jean-Michel HAINARD), Niall MACPHERSON, Pierre PATELLI (en remplacement de Vadim ROCHAT), Philippe-Jean PERRET, Sacha VUADENS. M. Laurent MIEVILLE était excusé. La séance a eu lieu le 19 août 2019.

La Municipalité était représentée par M. le Syndic Daniel ROSSELLAT et M. le Secrétaire Municipal Pierre-François UMIGLIA.

Explications du rapport par la Municipalité

Il est vrai que la Municipalité ne s'est absolument jamais penchée sur le sujet du marché hebdomadaire, alors que cela fait partie du concept « cœur de ville ». D'ailleurs, c'est grâce à ce postulat, qu'elle va chercher des solutions, car il est vraiment nécessaire de le dynamiser.

Le marché a toujours été géré administrativement par la police. Il n'y a jamais eu de problème. La Municipalité a seulement eu à gérer quelques commerçants fixes qui se sont pris de bec avec des commerçants itinérants.

Il est vrai que la Municipalité voudrait un marché plus grand, car plus il y a d'animation, meilleur c'est pour toute la ville. D'ailleurs, si le marché est plus important, l'intérêt sera plus grand autant pour les clients que pour les marchands. Les marchés de Noël, du printemps et d'automne se portent bien. En voulant essayer de déplacer les zones du marché hebdomadaire, la place Bel-Air n'a pas été retenue car il y a trop de vent et la Grand-Rue serait ainsi un peu mise à l'écart. La Municipalité reçoit très peu de demandes de commerçants itinérants. Personne n'est refusé. La priorité a toutefois toujours été les commerçants fixes. Il est à remarquer que seul un commerçant fixe de la route de St-Cergue tient un stand au marché.

En automne, la Municipalité rencontrera la Société Industrielle et Commerciale (SIC) et Police Nyon Région (PNR) pour chercher à comprendre pourquoi les marchés d'automne, de printemps et de Noël fonctionnent bien et pas le marché hebdomadaire. Quels sont leurs points forts ?

Un déplacement du marché n'est pas à envisager maintenant puisqu'il y a beaucoup de nouveaux aménagements prévus au centre-ville et qu'il faut dynamiser la Grand-Rue.

Aucun budget n'est prévu pour aider la SIC.

Le délégué à l'économie va être remplacé et son poste mis au concours.

La Police viendrait avec plaisir proposer au Conseil Communal d'agrandir le périmètre du marché s'il devait y avoir plus de commerçants ambulants.

Morges attire mieux que Nyon les marchands ambulants, car il y a de bons clients.

Le prix du m2 de location de la place au marché est symbolique. Ce n'est donc pas pour des motifs financiers que la Commune désire dynamiser le marché hebdomadaire, mais bien pour animer la ville le samedi.

Discussion

Le postulat a été déposé lors de la séance du Conseil Communal du 10 décembre 2018. La Municipalité a répondu rapidement le 3 juin 2019, sans proposer des solutions. Par contre, elle a organisé une rencontre avec les représentants de la SIC et de la Police Nyon Région pour en discuter. Elle aurait pu donner une réponse plus détaillée, après ces entretiens.

Le marché hebdomadaire doit faire partie du cahier des charges du délégué à l'économie.

Tous les projets au centre-ville seront réalisés dans plusieurs années. C'est maintenant qu'il faut dynamiser le marché hebdomadaire. La SIC connaît des commerçants ambulants intéressés à venir à Nyon le samedi. Mais ils veulent être un peu groupés et non disséminés en plusieurs quartiers. Bel-Air sera envisageable quand la place du Marché sera remplie.

Une recherche de nouveaux marchands doit être faite par annonce dans La Côte. Tous ceux qui veulent venir doivent être acceptés, sans écouter les querelles de voisinages avec les magasins fixes. Tous les paysans de la région ayant un marché à la ferme, ainsi que tous les food trucks devraient être contactés.

Il faut favoriser les stands qui proposent de la marchandise à consommer sur place, car le client reste ainsi en ville plus longtemps.

Comme il n'y a jamais eu de problème, la Municipalité n'a jamais cherché à améliorer le marché du samedi. Pourquoi ne pas essayer de le prolonger d'une heure ?

Conclusions

La commission estime à l'unanimité qu'il faut tout mettre en œuvre pour développer le marché du samedi. Voici ses vœux :

- La recherche de commerçants ambulants supplémentaires doit être faite tout de suite, sans oublier de contacter les paysans et les food trucks de la région.
- Elle demande que le Conseil Communal soit informé des résultats de la réunion avec la SIC et la Police au plus tard à la séance du 9 décembre 2019.
- Le nouveau cahier des charges du futur délégué à l'économie doit être présenté au Conseil Communal ou à une commission telle que la COGES.
- La Municipalité doit présenter au Conseil Communal une vision plus globale du marché hebdomadaire et de la piétonisation du centre-ville.

La commission prend note de la réponse au postulat de Mme Hegetschweiler « arrêtez de nous faire « marché » bien que cette réponse ne la satisfait pas. Elle demande à la Municipalité de mettre en route des actions pour dynamiser ce marché au plus vite.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 163/2019 en réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler du 1er novembre 2018, intitulé « Arrêtez de nous faire "marché" »,

oui les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- que le rapport-préavis N° 163/2019 vaut réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler du 1^{er} novembre 2018, intitulé « Arrêtez de nous faire "marché" »

La Commission :

Mmes Aurélie HEGETSCHWEILER,
Christine VUAGNIAUX (présidente et rapportrice)
MM. Brian JACKSON
Niall MACPHERSON
Laurent MIEVILLE (excusé)
Pierre PATELLI
Philippe-Jean PERRET
Sacha VUADENS